

CAVEIRAC

Magazine

N°6 ÉTÉ 2023

BILAN MI-MANDAT
2020-2023



COMMUNE DE
CAVEIRAC

Trois ans au service des Caveiracoises et des Caveiracois



TRAVAUX DES ÉCOLES



CONCERTS À CAVEIRAC



TRAVAUX DE VOIRIE

NOTRE PROJET est mis en oeuvre

Notre projet, articulé autour de cinq thématiques fortes, a été mis en œuvre dès 2020.

1. L'aménagement harmonieux de notre village
2. Le futur de notre jeunesse
3. Le bien-être de nos aînés et de tous les habitants
4. L'avenir de nos associations et le développement économique
5. La préservation de notre cadre de vie et de notre environnement

Nombre d'actions, de réalisations et d'améliorations ont été menées à bien dans chacun de ces domaines et d'autres sont à venir dont vous trouverez le détail dans ces pages spéciales.

Notre credo inchangé : **l'intérêt général au service de tous les Caveiracois.**



NOS ENGAGEMENTS sont tenus

Nous nous sommes notamment engagés à :

- ◆ Ne pas augmenter la fiscalité locale
- ◆ Privilégier toujours l'écocitoyenneté
- ◆ Procéder à la réfection des voiries et des trottoirs
- ◆ Assurer la propreté des rues, des places et des quartiers

Tous ces engagements sont tenus et nos efforts convergent pour qu'ils le soient dans les trois prochaines années.



Jean Luc Chailan



INTERVIEW du Maire

« La redynamisation du territoire de Caveirac est enclenchée et va se poursuivre »

Dans quel état d'esprit avez-vous souhaité proposer aux Caveiracois un bilan de ces trois premières années de mandat ?

Ce bilan à mi-mandat est important à plusieurs titres. D'abord, il répond à notre engagement pris devant les Caveiracois de communication et de transparence de l'action municipale ; ensuite, il nous permet aussi de prendre la mesure de notre action et de faire un état des lieux de tout ce que nous avons déjà réalisé, ce que l'intensité de ces trois premières années ne nous a pas toujours permis.

La crise sanitaire liée au Covid-19, la guerre en Ukraine et aussi les intempéries qui ont frappé le village, particulièrement les inondations du 14 septembre 2021, nous ont contraints à des ajustements, des arbitrages et des choix que nous n'avions évidemment pas prévus.

Aujourd'hui, je peux affirmer avec fierté que ces "vents contraires" ne nous ont pas empêché de mettre en œuvre le projet pour lequel nous avons été élus et que ces trois premières années sont l'assise solide sur laquelle nous abordons les trois prochaines.

Quelles actions et réalisations sont selon vous les plus emblématiques ?

Toutes celles qui bénéficient au mieux-vivre de l'ensemble des Caveiracois, c'est-à-dire la quasi-totalité de nos actions et réalisations ! Quel que soit le sujet, **notre boussole, c'est l'intérêt général et seulement l'intérêt général.** Ainsi, nous avons, entre autres, grâce à une surveillance constante des finances de la commune et en sollicitant à chaque fois des demandes de subventions auprès de nos partenaires que sont l'État, la Région, le Département et Nîmes Métropole, investi pour l'entretien et la valorisation du patrimoine, la remise

à niveau et la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la réfection des voiries, la rénovation de l'éclairage public, l'amélioration du site scolaire, la préservation de l'environnement et la sécurité. Et tout cela, rappelons-le, sans augmentation de la fiscalité locale et en favorisant la démocratie participative pour associer au maximum les Caveiracois à notre action. J'en profite pour les remercier, ainsi que l'ensemble des élus et des agents municipaux, pour leur implication. Sans elle, rien ne serait possible. La redynamisation du territoire de Caveirac est enclenchée et va se poursuivre.

Un mot sur les grandes lignes tracées pour les trois prochaines années...

Nous allons poursuivre ce que nous avons engagé pour la transition énergétique des bâtiments, les économies d'énergie de l'éclairage public et la rénovation des voiries dont des aménagements à proximité du château pour renforcer la sécurité de l'espace public. Nous allons procéder à une révision du plan local d'urbanisme (PLU) pour sa mise en conformité avec la réglementation et afin de redonner au territoire de Caveirac des surfaces destinées à l'agriculture, au tourisme et aux projets urbanistiques. Sur ce dernier point, nous devons impérativement trouver des solutions pour combler notre carence de logements sociaux si nous voulons éviter de nous voir retirer cette compétence au profit de l'État qui prendrait la main sur les projets de lotissement du village... Il y a danger.

Enfin, les finances restent, dans un contexte général très tendu, notre principal sujet d'attention avec deux objectifs : le remboursement intégral de la dette de la commune en 2031 comme programmé et le maintien d'une situation financière saine qui permettra à la prochaine équipe municipale d'avoir les moyens de mettre en œuvre sa politique. Avec la même ambition : le mieux vivre de l'ensemble des Caveiracois.

« Notre boussole, c'est l'intérêt général et seulement l'intérêt général »

Les Finances sont maîtrisées

« Le budget de la commune est géré comme si c'était mon propre budget. » Pour parvenir à ce suivi quotidien très précis de la trésorerie, Odile Giovannelli, Adjointe déléguée aux Finances, a mis en place des outils de gestion idoines pour le personnel (1^{er} poste de dépense, plus de la moitié du budget de fonctionnement), le fonctionnement courant et les investissements (dépenses et recettes pour ces deux postes).

Cette gestion raisonnée et raisonnable a permis aux trois premiers exercices budgétaires d'être excédentaires et de consolider la capacité d'autofinancement et le remboursement de la dette (500 000 € par an). Même la situation d'urgence engendrée par les intempéries de 2021 n'a pas perturbé cet équilibre budgétaire. Sur le chiffrage global des dégâts (1,2 M€), 597 058,26 € de travaux sur les voiries ont déjà été réalisés sur la période 2021-2023 et 46 000 € ont permis d'assurer les interventions prioritaires sur les bâtiments communaux (toitures, sécurisation électrique, peintures et faux plafonds).

Sur la période 2020-2023, plus de 5 M€ ont été investis et engagés qui ont permis d'obtenir 1,5 M€ de subventions (État, Région, Département et Nîmes Métropole) et avec une capacité d'autofinancement d'1,8 M€ grâce à l'excédent du budget de fonctionnement. Ceci traduit le dynamisme de la commune à investir selon ses capacités financières et

sans augmentation de son encours de dette.

La salle multi-activités, projet porté par la précédente municipalité, a été abandonnée en raison de son coût : 3 M€ dont 1 M€ à la charge de la commune et un surcoût de fonctionnement non chiffré.

Autre chiffre-clé : le ratio de l'endettement par habitant est de 791 € en 2022, soit une baisse de 24% depuis 2020 (50% entre 2016 et 2022).

Pour les trois prochaines années, « nous allons tenir le budget mais l'excédent ne sera plus à la hauteur des années précédentes », prévoit l'adjointe aux Finances. En cause, les mesures salariales en faveur du personnel (revalorisation indiciaire, attribution de points d'indice supplémentaires et augmentation du Smic) à absorber, l'inflation (augmentation du contrat du prestataire "cantine"), les coûts énergétiques et l'indexation des contrats d'assurance, de maintenance, de prestations et la taxation pour carence de logements sociaux.

« Pour maintenir la dynamique des investissements que nous avons engagés et que nous souhaitons poursuivre pour les Caveiracois, nous allons devoir faire des efforts sur les postes de dépense. » Avec pour ressource principale (+ de 65%), l'imposition locale directe (taxe foncière) que la municipalité ne veut pas augmenter.



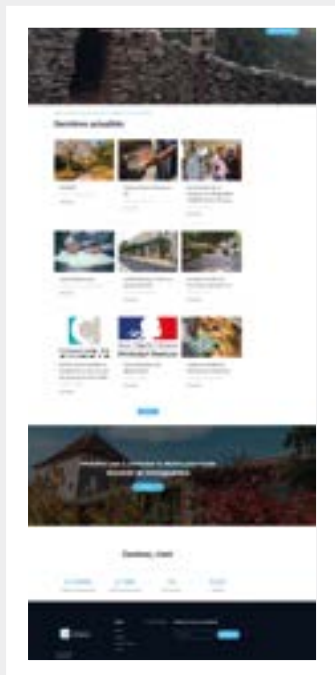
Ressources humaines et bien-être au travail

Le bien-être au travail garantit un meilleur travail. Outre l'amélioration des conditions de travail (achat de matériels ergonomiques pour le personnel administratif et les Atsem notamment), « nous avons, dès notre arrivée, renforcé l'équipe Espaces verts des Services Techniques et mis en place le recrutement de missions de service civique en partenariat avec Les Francas pour un fonctionnement optimisé de la médiathèque », détaille Sophie Escudier, Conseillère Municipale déléguée aux Ressources humaines.

L'ensemble du personnel municipal - environ 44

équivalents temps plein - a bénéficié d'une remise à niveau de carrière (avancement, grade, rémunération...) qui fait l'objet d'un suivi attentif.

La commune adhère au service Santé du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gard. Un plan volontaire de formation pour la professionnalisation, la valorisation voire la reconversion des personnels est favorisé. Enfin, un Directeur Général des Services, Monsieur Abdelkader Ben-Ammar, a rejoint la commune en mars 2021.



Communication renforcée, proximité privilégiée

Le site internet, comme la page Facebook, a été refondu en 2020. Un succès avec 115 000 pages vues, 32 000 visiteurs, 25 pages regroupant les différents services et plus de 200 articles publiés comptabilisés en 2022.

L'installation de panneaux lumineux et la création d'un agenda des manifestations optimisent la communication auprès de la population.

La création d'un service proximité SOS permet de répondre, résoudre et être à l'écoute des demandes des habitants dans les meilleurs délais grâce à une adresse mail et un numéro de téléphones dédiés : proximité@caveirac.fr, 06 09 52 10 21.

1. L'AMÉNAGEMENT

harmonieux de notre village

Patrimoine bâti et naturel

Un projet de sauvegarde pour le château et son parc

C'est à la fois l'emblème patrimonial du village classé en partie au titre des Monuments historiques et le bâtiment communal qui héberge la mairie. Une situation qui rend complexe tout projet de réhabilitation soumis à de strictes autorisations.

Après avoir procédé à des travaux de réfection d'urgence, notamment pour la préservation du 2^e étage, et mis en valeur la façade grâce à un éclairage LED, l'équipe municipale a initié un projet de sauvegarde pour le château et son parc selon les prescriptions de l'Office national des forêts (ONF) et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Gard. Concernant le parc, il prévoit le changement des projecteurs pour des LED (fait), la réfection du portail et du portillon (fait) et la sécurisation (fait), l'installation d'une borne de recharge électrique, l'agrandissement de l'aire de jeux d'enfants et le réaménagement de l'esplanade centrale.



Une table d'orientation en haut de La Cascade

Une table d'orientation illustrée à l'aquarelle pour mettre en valeur les éléments patrimoniaux construits et naturels et la vue magique sur la Vaunage, avec des bancs pour profiter du site, « c'est LE projet 2023 en faveur du patrimoine naturel que nous menons avec l'association Pierre sèche et Garrigue de Caveirac et subventionné par le Département et Nîmes Métropole », se réjouit Isabelle Mazay, Adjointe déléguée à la Culture, au Patrimoine et à la Démocratie participative.

Dans le même objectif de mise en valeur du patrimoine caveiracois, un livret de présentation (château et parc, temple, église, capitelles de Saint-Roch...) est en cours d'élaboration avec le PETR Garrigues et Costières et sera dévoilé en septembre lors des Journées du patrimoine.



“Un chemin, une école” : la découverte du patrimoine en randonnée

Ce projet pédagogique validé en février dernier a fait l'objet d'une convention quadripartite entre la mairie, l'école élémentaire, la Fédération Française de Randonnée et l'association Pierre sèche et Garrigue pour la création d'un court sentier de randonnée au départ du groupe scolaire pour permettre aux plus jeunes de découvrir les richesses patrimoniales du village mais aussi les panoramas exceptionnels, la faune et la flore de la Vaunage en marchant.

Contre le contournement ouest de Nîmes, pour la protection de la garrigue

Première et principale commune impactée par le projet de contournement ouest de Nîmes puisque la moitié du tracé de 12 km traverse son territoire, la municipalité de Caveirac reste fortement mobilisée contre ce projet. Afin de préserver le poumon vert de la garrigue caveiracoise, cette opposition est largement relayée par l'association Caveirac Vaunage.

Pour rappel, les nuisances redoutées sont écologiques (impact sur la faune, la flore, pollution de l'air et nuisances sonores), financières (coût : 19 M€ le km), routières (augmentation du trafic sur la RD40, déjà 25 000 véhicules/jour) et humaines (programme d'expropriations).





Bâtiments et espaces communaux

◆ Entretien, rénovation énergétique et climatisation

Une opération d'envergure a été lancée dès 2020 pour la remise à niveau des bâtiments communaux dont « *l'entretien avait été mis en suspens trop longtemps* », note Christian André, Adjoint délégué à l'Administration générale et aux Bâtiments communaux.

Une remise à niveau couplée à la rénovation énergétique et l'installation de la climatisation.

Ce programme a concerné la crèche, les écoles maternelle et élémentaire, la cantine et le bâtiment occupé par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Remplacement des menuiseries et des luminaires (passage en LED), isolation, pose de pompes à chaleur pour un coût global de 540 626,78 € (dont 338 008,69 € de subventions État, Région et Nîmes Métropole). En 2023-2024, la rénovation énergétique va se poursuivre à l'école élémentaire (**environ 328 250 €**) où la plupart des salles de classe ont été climatisées, trois restant à équiper.

Autres améliorations apportées, la création de W.C. extérieurs pour la salle polyvalente, le remplacement du mobilier de la salle du conseil municipal, le remplacement du portail des services techniques et le renouvellement de sept véhicules et engins : camion, utilitaire, fourgon et broyeur dont deux financés via des encarts publicitaires.

D'autres chantiers devraient être programmés dont l'isolation de la salle polyvalente et la pose d'une climatisation réversible haute performance ainsi que l'amélioration des performances énergétiques de la salle Dayan utilisée par diverses associations.

◆ Voirie : sécuriser la circulation pour le confort des usagers

Avec une moyenne annuelle de 400 000 € engagés entre 2020-2023, la voirie est l'objet de toutes les attentions de la municipalité soucieuse de la sécurité et du confort des usagers des espaces communaux.

De nombreux et d'importants travaux ont été effectués dont l'aménagement du chemin de Bernis (coût : **630 037,62 €**) pour la desserte d'un lotissement de 60 logements et se poursuivent rue des Pastourelles, chemin de Vacquerolles, chemin de Milhau et avenue de la Gare. Programmée également, l'aménagement d'une voie piétonne, PMR, poussettes et cyclistes sur le CD103 du château jusqu'au bout de la rue (environ 400 m) et d'une voie identique pour le passage sous le château. À terme, dans le cadre du projet de sauvegarde du château, une voie de délestage sur la route du surpresseur du Bas-Rhône entre la route de Clarensac et la RD 40 pour dévier la circulation du centre-ville pourrait être créée.

◆ Éclairage public : la baisse d'intensité, le bon choix

Depuis 2021, la municipalité a engagé la rénovation de l'éclairage public. L'option retenue : la baisse d'intensité de 70% de 23 heures à 6 heures qui permet de réaliser entre 60 et 80% d'économies et pour laquelle il a fallu remplacer tous les appareils par des horloges astronomiques. C'est déjà fait sur le CD 40, les Coteaux de la Vaunage, l'avenue du Chemin-Neuf, le CD 103 et la route de Clarensac, c'est programmé sur d'autres secteurs.

Depuis 2020, 220 000 € ont été engagés et chaque luminaire usagé est systématiquement remplacé par des LED.

Urbanisme

◆ La maison médicale livrée, une résidence seniors programmée

La municipalité a finalisé le projet de maison médicale porté par la précédente équipe. Le complexe de santé qui réunit médecins généralistes, spécialistes, sage-femme, infirmière, psychologue, orthophoniste, kinésithérapeutes, ostéopathe, podologue et société d'ambulances a été livré en septembre 2022.

La résidence, programmée par la municipalité après consultation directe des Caveiracois, sortira de terre à proximité dans un délai de 16 à 18 mois. 33 logements fléchés seniors qui profiteront bien sûr de la proximité de la maison médicale avec accès direct via un portillon...



◆ Un crématorium et un jardin du souvenir face à Tropic Plantes

Également porté par la précédente municipalité, le projet de crématorium et jardin du souvenir, dont « la crise sanitaire du Covid-19 a favorisé l'avancement », précise le maire, est entré dans la phase de finalisation de la délégation de service public.

Coût : 2,5 M€ incluant études et construction.

◆ La Grande Olivette au pied des Ramias : 83 logements dont 30 à caractère social

La modification du plan local d'urbanisme (Plu) a permis à la municipalité de réaliser une opération

immobilière à l'entrée Est de Caveirac qui répond à la fois aux besoins de logements et à l'obligation de logement social. Avec ce projet, entre 100 et 120 logements sociaux (avenue du Chemin-Neuf, Font Durand, Les Portes de la Vaunage, résidence seniors) sont susceptibles de voir le jour dans les prochaines



années et de pallier pour partie la carence de la commune (316 logements et près de 60 000€ de pénalité par an). Une carence qu'elle doit impérativement réduire pour ne pas voir cette compétence reprise par l'État. « C'est une vraie problématique. La question du logement social provoque inmanquablement des remous dans la population mais rappelons que c'est une obligation et qu'il vaut mieux que la commune garde la main », déclare Cyril Guerre, Adjoint délégué au Développement urbain et foncier.

◆ La révision du PLU et sa mise en conformité avec la loi Climat et Résilience

Ce gros dossier va occuper la municipalité pendant les trois prochaines années. La révision du PLU et sa mise en conformité avec la loi Climat et Résilience qui renforce les objectifs de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation des sols devront en outre être compatibles avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Sud Gard. « Nous préparons l'avenir pour la prochaine municipalité... » souligne Cyril Guerre.

2. LE FUTUR

de notre jeunesse

Écoles

Un projet territorial éducatif axé sur le vivre ensemble

« Un projet clairement posé autour de l'enfant, de son bien-être et de la qualité de son environnement : c'est dès le départ ce qui a guidé notre réflexion et notre relation avec nos différents partenaires, équipe pédagogique, personnels communaux et association de parents d'élèves », commente Catherine Lapierre, Adjointe déléguée aux Ecoles et à la Jeunesse. Pas exactement simple à la mise en route et encore plus compliqué pendant la période Covid-19, très contraignante pour les établissements scolaires, mais aujourd'hui « nous avons construit une vraie relation partenariale dont la dynamique est vraiment opérationnelle », poursuit-elle avec satisfaction.

Concernant l'accueil des enfants, des études pour l'aide aux devoirs ont été mises en place dès la rentrée 2020 auxquelles se sont ajoutés depuis cette année des ateliers du soir. Ces services sont assurés par les personnels communaux (17 sur les écoles) pour lesquels une volonté ambitieuse de professionnalisation et de gain en compétences est à l'œuvre.

La municipalité favorise et soutient concrètement les projets pédagogiques - comme le festival du livre jeunesse et "Un chemin, une école" - toujours pour l'intérêt de l'enfant et a renforcé la communication avec les familles afin de les associer à la bonne marche des écoles dans la plus grande transparence. Elles ont ainsi été consultées lors du changement de prestataire pour la cantine par le biais d'un questionnaire et du recueil des avis lors de commissions avec l'association de parents d'élèves.

La petite enfance n'est pas oubliée via le soutien aux projets de la crèche Guilibulle et de l'association Les Ouistitis, un domaine plus particulièrement investi par Sophie Gimeno, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et binôme complémentaire de Catherine Lapierre.



Mise à niveau du parc numérique, rénovation énergétique et climatisation

Des investissements forts ont été consentis pendant les trois premières années du mandat à l'espace scolaire à commencer par la mise à niveau du parc numérique des deux écoles via l'achat de tableaux blancs interactifs (TBI) et d'ordinateurs. Coût sur trois ans : 27 218,49 € (dont 11 762,94 € de subventions État et Nîmes Métropole). Les écoles maternelle et élémentaire, comme la crèche et la cantine, ont en outre bénéficié du programme global de rénovation énergétique des bâtiments communaux (251 351,05 € pour les deux écoles) et de l'installation de la climatisation. Coût 2022-2023 : **46 086 €** sachant que trois classes de l'école élémentaire restent à équiper.

Ces investissements traduisent la volonté de la municipalité d'offrir le meilleur environnement aux écoliers et rendent compte de l'augmentation depuis deux ans du budget alloué aux écoles : + 21% en élémentaire, + 9% en maternelle.

Parking des écoles, espace scolaire sans voiture et City stade

Dans le même esprit de sécurisation et de facilitation des apprentissages, la réalisation du City stade, projet phare de l'équipe municipale, permet depuis fin 2022 aux écoliers de bénéficier d'une éducation physique et sportive dans les meilleures conditions. Coût : 121 639,20 € (dont **61 869,64 €** de subventions Région, Département et Nîmes Métropole).

Nouveau projet phare pour les trois années venir : **la réfection et la désimperméabilisation des cours de tout l'espace scolaire** sous l'angle de la lutte contre le réchauffement climatique.

« C'est un gros travail qui nous occupe depuis un an. Nous nous sommes formés à cette problématique grâce à Nîmes Métropole et nous avons effectué des visites de terrain pour affiner nos choix qui doivent à la fois être pertinents et compatibles avec le volet finances », explique Catherine Lapierre. Le projet sera présenté à l'équipe municipale pour validation en septembre et, dans l'affirmative, porté en conseil municipal dans la foulée. Bénéfice attendu pour les écoliers : - 4° à - 5° lors de grosses chaleurs.

Enfin, **une aire de jeux** pour les petits pourrait prendre place dans l'espace scolaire qui va du portail des écoles à la médiathèque. Un espace pour les enfants et les familles que la municipalité veut imaginer avec l'ensemble des caveiracois - ils seront consultés - pour aménager « un lieu où chacun peut se retrouver » à l'échelle du village.

Loisirs

Le centre aéré mutualisé à Langlade jusqu'en 2025

Si cette décision actée en 2022 a tout d'abord provoqué nombre de grincements (trajet, circulation...), il semble désormais qu'elle fasse la preuve de son bien-fondé auprès d'une majorité de parents. Sur ce dossier encore une fois, la réflexion de l'équipe municipale s'est concentrée sur l'intérêt des enfants. Le centre aéré du village, dans la cour de l'espace scolaire où ils passent toute l'année, leur a semblé peu adapté à l'esprit "vacances". En outre, rappelons que cette solution avait vocation à n'être que transitoire après la rupture de la convention avec Clensac. Le choix de la mutualisation avec Langlade et Saint-Dionisy leur offre désormais pendant les vacances scolaires un environnement idéal et l'accès à un éventail d'activités ludiques et éducatives. L'encadrement est assuré par l'association départementale des Francas du Gard, qui gère également l'accueil du mercredi maintenu à Caveirac.

La participation financière de la commune pour cette mutualisation est d'environ 16 000 €.



Jumelage

Un projet européen Erasmus pour les adolescents et les jeunes adultes

Le projet de club ados un temps imaginé a été abandonné parce qu'il ne semblait pas répondre aux envies et aux attentes de la jeunesse caveiracoise. En revanche, toujours à leur attention et à celle des jeunes adultes, la municipalité souhaite élaborer un projet européen Erasmus qui leur offrirait des opportunités de voyages, découvertes, apprentissages, formation voire travail à l'échelle de l'Europe et qui pourrait s'appuyer sur un jumelage qui faciliterait la mise en place de ce type d'échanges. L'équipe municipale s'est donnée une année pour réfléchir et examiner plusieurs axes possibles pour ce projet qui bénéficierait donc de subventions européennes.

3. LE BIEN-ÊTRE

de nos aînés et de tous les habitants

Centre communal d'action sociale

Un local entièrement dédié à l'action sociale rue de la Pépinière

La recherche d'un local entièrement dédié aux activités et aux actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a démarré en même temps que le mandat. « Une nécessité tant pour l'organisation et l'optimisation de nos missions que pour garantir un espace de confidentialité aux personnes que nous recevons, confirme Florence Dussaut, Adjointe déléguée à la Vie sociale et Vice-Présidente du CCAS. Ce local nous a permis de mettre en place un grand nombre d'actions à destination des familles en difficulté bien sûr mais plus largement pour tous les Caveiracois qui en expriment le besoin. Et tout cela, il faut le souligner et les remercier ici, avec l'appui d'une grande équipe de bénévoles impliqués et assidus. » Parallèlement, les logements sociaux de la rue de la Pépinière ont été rénovés.

Au 16 rue de la Pépinière, une **boutique d'échange de vêtements et de matériels de puériculture** pour les familles aidées a donc pris place. Face à l'engouement et à la nécessité constatée d'un véritable soutien vestimentaire, des bénévoles ont proposé d'y adjoindre un **vestiaire solidaire** ouvert à tous dont les recettes sont reversées au CCAS et aident à financer ses actions. Notons également dans la colonne des recettes, la participation régulière du CCAS à des **vide-greniers** où son emplacement est offert par les organisateurs.

Le local du CCAS accueille aussi les séances de **soutien scolaire** dispensé par quatre enseignants bénévoles aux trois familles de réfugiés actuellement accueillies à Caveirac. Au-delà de ce soutien scolaire, ils contribuent à leur intégration à la vie du village en lien avec les associations. Intégration également avec le partenariat mis en place avec la résidence pour personnes handicapées Les Voiles d'Hector : chaque mercredi, deux résidents viennent au CCAS pour participer à la préparation et la distribution de l'aide alimentaire.

Pour aller plus loin dans l'aide alimentaire et le soutien aux familles aidées et aux personnes à tout petit revenu, le CCAS espère pouvoir mener à bien dans les prochaines années son **projet d'épicerie solidaire**. Soutenu par la Banque alimentaire de Nîmes, il est pour l'heure freiné par la difficulté à trouver un local disponible et adapté dans le village.



PIMMS mobile : démarches administratives, formation et emploi

Un mardi sur deux place Nimeño II de 13h30 à 16h30 pour les démarches administratives, un jeudi sur deux au CCAS de 9 heures à midi pour l'accompagnement individuel pour l'emploi (AIVE) : les permanences du Point d'information médiation multi-services (PIMMS) mises en place par le CCAS, courant 2022 pour la première et début 2023 pour la seconde, visent à faciliter la vie des Caveiracois. Le service proposé par le PIMMS médiation pour la formation et l'emploi consiste en une étude personnalisée pour identifier les freins et tenter d'aplanir les difficultés ressenties ou rencontrées. Des échanges sur place plus faciles d'accès pour certains et qui portent déjà leurs fruits.

Un Point écoute parent/enfant et une Halte répit pour les aidants

S'agissant du Point écoute parent/enfant, « nous avons identifié un vrai besoin sur la commune », précise Florence Dussaut qui a donc souhaité formaliser une permanence régulière avec l'antenne nîmoise de L'École des Parents et des Éducateurs. La garantie, dans un cadre confidentiel, d'une écoute attentive, de conseils avisés et d'un accompagnement professionnel pour les familles reçues sur rendez-vous le mercredi matin rue de la Pépinière.

En collaboration avec la structure spécialisée Vivadom Amaelles, le CCAS offre aux aidants de faire une pause. Trois heures le jeudi après-midi au local du CCAS, ils peuvent confier leur proche et souffler "le temps d'une pause". Ces services sont gratuits.

Visite de printemps pour les plus de 85 ans, ateliers bien-être pour les plus de 60 ans



Entre 150 et 200 foyers visités, des conseils de prévention canicule et santé, des petits cadeaux en lien avec les redoutées grosses chaleurs comme un éventail ou un brumisateuse... L'opération menée par le CCAS auprès des grands anciens du village a été très appréciée.

Pour les plus "jeunes", les plus de 60 ans, le CCAS propose, en partenariat avec la Mutualité Française d'Occitanie, des ateliers bien-être qui vont de la découverte du vélo électrique aux conseils pour prendre soin de soi. Des ateliers non seulement utiles mais aussi créateurs de lien qui encouragent le CCAS à développer dans les mois à venir, grâce à l'appui des bénévoles, d'autres rendez-vous ouverts à toutes les générations. Atelier bien-être, atelier cuisine, atelier fabrication de produits de nettoyage... les idées ne manquent pas qui pourraient bientôt se concrétiser. « Ces trois premières années, nous avons réussi à mener à bien de gros projets, le reste se fera au fil du temps et des opportunités », conclut Florence Dussaut.

La subvention versée au CCAS est de 13 000 €.

Contact : ccas@caveirac.fr

4. L'AVENIR

de nos associations et le développement économique

Clubs et associations

Remise en état des bâtiments et des locaux

Les trois premières années du mandat ont été consacrées à la remise en état des bâtiments et des locaux dédiés aux associations et plus particulièrement des structures sportives avec, entre autres, la réfection des vestiaires du stade de rugby, la réfection de deux courts de tennis avec passage de l'éclairage en LED, tout comme au parc du château pour les boulistes.

Trois associations provisoirement hébergées dans des mobil-homes après la vente d'un local par la précédente municipalité ont été relogées dont l'école de musique qui dispose désormais d'un local communal. Une salle de stockage a été mise à la disposition des Bipèdes de la Vaunage et du Caveirac Bike Club.

En projet pour les trois ans à venir, l'aménagement d'un complexe sportif à côté du stade de rugby avec tables de pique-nique pour des pauses détente en famille.

Maintien d'une dynamique profitable au village

Une quarantaine d'associations, tous domaines confondus, sont actives à Caveirac. « *Ma priorité, c'est qu'elles fassent vivre le village, déclare Jérôme Ballesteros, Adjoint délégué aux Associations, aux Sports et aux Festivités. C'est d'ailleurs sur ce critère principal que sont attribuées les subventions.* » Car qui dit associations actives et impliquées, dit animations et festivités fédératrices au village, un objectif important pour la municipalité qui travaille en ce sens avec l'ensemble des associations caveiracoises. « *Lors de la première réunion que nous avons organisée, quatre associations étaient présentes, lors de la dernière en date, elles étaient une quinzaine : elles s'impliquent plus, le message passe.* » L'idée, c'est de maintenir des temps forts sur le calendrier du village. Des temps de fête, de rassemblement et d'échange pour les Caveiracois et aussi pour les visiteurs. Week-end de Pâques, fête votive, Carnaval - « *il n'a pas repris depuis la crise sanitaire mais on aimerait bien le réactiver* », festival de jazz, Téléthon, loto, forum des associations, marchés nocturnes... tous ces rendez-vous doivent vivre pour faire vivre Caveirac. « *Voilà pourquoi ma mission prioritaire pour les trois années à venir, c'est de conserver le budget des associations* », ajoute Jérôme Ballesteros.

Un budget de 26 500 € par an, un peu plus de 20 000 € pour la fête votive organisée avec l'Union de la jeunesse caveiracoise, 3000 € pour l'omelette pascale et... « *toujours un peu de marge à consacrer à d'autres manifestations* ».

Économie



Marché de Noël, Forum de l'emploi, Salon du bien-être : carton plein !

Lancé il y a deux ans, donc sous contrainte sanitaire, dans le château et la mairie, le marché de Noël a énormément de succès.

Outre les animations - calèche, Père Noël, maquillage pour enfants... - et la variété et la qualité des produits proposés par les exposants, le public apprécie aussi le cadre et la visite. Moins de cachet historique du côté de la salle polyvalente mais joli succès également pour la première édition du Forum de l'emploi organisé en partenariat avec l'agence Pôle Emploi Nîmes Saint-Césaire le 11 mai dernier. 88 personnes, 14 entreprises, 91 entretiens, 21 recrutements en direct et un grand nombre de seconds entretiens programmés : satisfaction pour tous les participants.

La salle polyvalente a aussi accueilli le **1^{er} Salon de l'artisanat, du commerce et de l'indépendant** les 3 et 4 avril 2022. Quant au Salon du bien-être, initié par des Caveiracois exerçant dans ce secteur et programmé les 15 et 16 avril derniers dans diverses salles de la mairie et le parc du château, il a accueilli 22 thérapeutes, venus parfois de loin, 7 artisans et attiré un public très nombreux. Là encore, essai transformé et rendez-vous reconduit.

Autre réussite, la **braderie des commerçants de L'Arche de la Vaunage**. « *Elle se déroule le premier week-end de septembre, en même temps que le forum des associations. Nous assurons la communication et ça marche très bien. Ça confirme la vitalité des boutiques en bord de RD 40 et, par comparaison, la problématique du développement d'événements du même genre - un marché alimentaire par exemple puisque c'est une demande - dans le centre-bourg où il y a à la fois un problème de passage, pas assez important, et un problème de circulation* », explique Agnès Ghelfi, conseillère municipale déléguée au Développement économique et au Tourisme. La circulation justement, elle a été bloquée en centre-ville pour n'y laisser rouler que les voitures anciennes et d'exception lors de la première manifestation du genre organisée en 2022 dans le cadre d'**Octobre rose** en partenariat avec les bénévoles de La Ligue contre le cancer. Cette année, c'est un défilé de mode des créations d'une couturière caveiracoise qui est programmé.

Tourisme

Trois années difficiles, trois autres pour agir

S'il faut un parent pauvre au bilan municipal du mi-mandat, alors le tourisme est sans conteste celui-là. Sans conteste et surtout sans surprise vu le contexte général d'exercice de ces trois premières années. Covid-19, explosion des coûts énergétiques, inflation galopante... autant de difficultés répercutées en contraintes budgétaires qui ont relégué le tourisme loin derrière les préoccupations quotidiennes de l'équipe municipale. Notons néanmoins l'installation d'un **kiosque touristique à l'accueil de la mairie**, l'inscription de Caveirac dans le **Guide du Routard Pays Garrigues et Costières de Nîmes 2022 et l'accueil des nouveaux arrivants**, plus de la moitié des habitants, très en demande d'informations sur Caveirac, les activités, les services... « *C'est un volet important avec une dimension relationnelle à conserver pour le dynamisme de Caveirac mais nous voulons vraiment, dans les trois prochaines années, pouvoir nous mobiliser pleinement pour le développement du tourisme à Caveirac et alentour* », annonce Agnès Ghelfi.

5. LA PRÉSERVATION

de notre cadre de vie et de notre environnement

Culture pour tous

La médiathèque, le cœur battant du village

« *Nous avons démarré notre mandat avec deux objectifs prioritaires pour la médiathèque : créer un événement phare avec l'appui d'une équipe compétente, dynamique et motivée et mettre en place une plus grande amplitude horaire pour en faire un lieu d'accueil et un point de rencontre même pendant les vacances* », rappelle Isabelle Mazay, adjointe déléguée à la Culture, au Patrimoine et à la Démocratie participative. C'est désormais chose faite. L'événement phare, c'est le **festival du livre jeunesse Lectures au soleil** dont la deuxième édition programmée début juin a confirmé le succès. Rencontres des auteurs et illustrateurs invités, ateliers, lectures d'histoires, expositions, jeux... et mise en bouche la veille avec une soirée-concert dans la cour : le public, les invités, les partenaires, dont les librairies L'Eau vive et Pop'Up et Cie à Nîmes, et tous les bénévoles saluent de concert la qualité du rendez-vous.

Et des rendez-vous, il y en a beaucoup d'autres à la médiathèque La Communale qui a fêté ses dix ans fin 2022. D'abord parce que le lieu de vie et sa cour sont incontournables, ensuite parce que le recours aux missions de service civique a permis **l'augmentation de l'amplitude horaire** et enfin parce qu'outre les manifestations gratuites pour « **une culture ouverte à tous** », la municipalité a mis en place **des tarifs préférentiels** d'usage pour les Caveiracois et la gratuité pour les enfants, les personnes en difficulté sociale et financière et les réfugiés notamment. Autant d'aménagements qui expliquent le succès des concerts, spectacles et la soirée **Cinéma en plein air** organisée par le CCAS. Une soirée guinguette et auberge espagnole avec projection d'un film proposée aux familles au cœur de l'été - le 18 août cette année avec *Les Folies fermières* à l'affiche pour leur offrir une parenthèse festive.

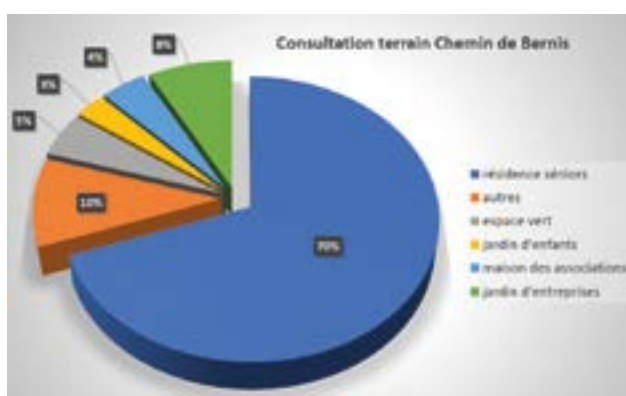
Citons encore, même si on s'éloigne de la médiathèque, l'événement **Mon village sous les étoiles**, une soirée contes et légendes sur le soleil, la lune et les étoiles imaginée au cœur des capitelles Saint-Roch.

Démocratie participative

La consultation des Caveiracois toujours privilégiée

C'était un engagement de campagne et il est lui aussi tenu. La municipalité met tout en œuvre depuis trois ans pour associer l'ensemble des Caveiracois aux projets qui concernent le village en sollicitant régulièrement leur avis.

Questionnaires, réunions et commissions publiques ont ainsi été déterminantes pour le choix de la construction d'une résidence seniors (contre un jardin d'entreprises), l'abandon du projet d'aménagement du site des services techniques ou encore le choix d'un nouveau prestataire pour la cantine...



Un Conseil municipal des jeunes (CMJ) impliqué et tourné vers les autres

C'est une grande satisfaction pour l'équipe municipale : les actions menées par le CMJ dont les membres ont entre 9 et 12 ans sont exemplaires, inspirantes et rassurantes pour le futur. « Ils n'ont pas réclamé d'aménagement pour eux mais imaginent beaucoup d'actions tournées vers les autres », confirme Isabelle Mazay. Des rencontres avec les personnes âgées, notamment celles de l'association La Font d'Arques, les personnes handicapées de la structure Les Voiles d'Hector, des collectes à destination des familles aidées par le CCAS, des collectes de jeux pour le marché de Noël... « Ils sont imprégnés de la vie du village et ils ont plein d'idées. »

Ce sont eux aussi qui ont proposé des noms de baptême pour les écoles qui s'appelleront donc bientôt Simone Veil et Georges Izard (ancien directeur d'école et fondateur de l'association Pierre sèche et Garrigue). La relève est assurée.





Finalisation de la centrale photovoltaïque à La Combe des Buis

Lancé par la précédente municipalité, le projet de la centrale photovoltaïque (3,5 hectares d'emprise) gérée par la société Urbasolar a été repris et finalisé. Néanmoins, après le refus de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) concernant l'emplacement de la zone de compensation obligatoire initialement prévue en face de la centrale, un important travail a été nécessaire pour

la déplacer plus loin sur le plateau. C'est fait. Sur les 21 hectares choisis, 14 sont ouverts et accueilleront bientôt une activité de pastoralisme.

Entretien et surveillance des arbres, nettoyage du Rhony souterrain

Très attentive aux phénomènes de catastrophes naturelles et à la sécurité de l'environnement, la municipalité a lancé, dès son arrivée, plusieurs chantiers en ce sens.

Ainsi, le nettoyage du Rhony qui traverse la commune sous le château et sort vers le cimetière a permis de le débarrasser des gravats et des embâcles qui l'obstruaient et surtout de sauver les parties centrales du village des inondations comme vécu en septembre 2021.

Du côté des arbres, de gros travaux ont été menés, coupes et gabarits, notamment sur des platanes dangereux du côté du cimetière et de la Poste et sur un certain nombre de pins, plantés il y a trente ou quarante ans qui, aujourd'hui, détruisent tout autour d'eux. « *Nous avons été contraints à des abattages mais nous les compensons en replantant, par exemple des eucalyptus sur le parking des écoles* », détaille Guillaume Baragnon, Conseiller municipal délégué à l'Environnement. Une trentaine d'arbres sont plantés chaque année.

Ces opérations d'entretien vont se poursuivre et, toujours à proximité du parking des écoles, **une micro-forêt** d'essences méditerranéennes et adaptées au climat futur sera bientôt aménagée sur une parcelle de 4500 m² acquise par la mairie. Un projet mené en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF) et une opération pour les générations futures.

Enfin, les **campagnes de nettoyage et de ramassage des déchets dans la Vaunage** avec l'association Abeille et Biodiversité, mutualisées avec plusieurs communes, seront reprogrammées.

Importante campagne pour le respect de l'obligation légale de débroussaillage

Comme son nom l'indique, l'obligation légale de débroussaillage (OLD) mise en place dans le cadre de la lutte contre les incendies est obligatoire et à la charge des propriétaires concernés, c'est-à-dire ceux situés dans les zones périphériques de liaison entre forêt et secteur urbain. En 2022, une importante campagne de sensibilisation a été menée auprès des Caveiracois par l'Office National des Forêts pour insister sur la nécessité de l'OLD et expliquer les travaux à réaliser. Un cercle dégagé de 50 m autour de l'habitation et un accès dégagé de 5 m de largeur et 5 m de hauteur. Quelques résistances ont été constatées et malheureusement pénalisées par des amendes (135 €). « *Il y a, à la fois, la méconnaissance et chez certains propriétaires le refus de couper des arbres mais il faut absolument mettre l'accent sur le caractère obligatoire de cette mesure qui peut en outre s'avérer essentielle en cas d'incendie. La mairie elle aussi est soumise à l'OLD* », insiste Guillaume Baragnon.



Composteur partagé : le dispositif fonctionne et va être amplifié

Le premier composteur partagé a été mis à la disposition des habitants derrière le parc du château en avril 2022 et fonctionne très bien depuis. Ce dont peuvent témoigner les référents dédiés, Guillaume Baragnon et deux membres de l'association Abeille et Biodiversité. Un quatrième bac a été installé début juin et les cafés compost réguliers permettent de gagner de nouveaux apports. Un deuxième site prendra place sur le parking des écoles en septembre prochain et peut-être un autre directement dans les écoles où un projet de tri des déchets à la cantine est aussi en réflexion. Le tout dans l'objectif 2024 de traitement des déchets à la source.

Sécurité et protection

Aménagement de la RD 40 : la municipalité a convaincu ses partenaires

Une voie partagée vélos et transports publics pour fluidifier la circulation des bus, sécuriser les transports scolaires et la circulation des vélos a été créée sur la RD 40. La première tranche (financements Nîmes Métropole, DDTM et Département) a concerné l'entrée du village côté Nîmes où une 4 voies dont deux dédiées au partage bus et vélos est en fonction. Sur cette portion, la vitesse est désormais limitée à 30 km/h. Dans le projet initial de Nîmes Métropole, l'aménagement devait se poursuivre en redémarrant de Langlade en direction de Caveirac pour créer une liaison. Pas le meilleur choix pour l'équipe municipale qui a milité pour convaincre ses partenaires d'achever la traversée du village avant toute chose et d'intégrer **la modification du rond-point d'Intermarché** dans l'aménagement global de la zone. Un objectif prioritaire et urgent pour la sécurité de tous. La force de persuasion des élus caveiracois et l'écoute des différents partenaires ont donc permis de lancer immédiatement une deuxième tranche de travaux et de réaliser une zone entièrement sécurisée pour l'installation des arrêts de bus, la circulation des piétons et l'amélioration de la circulation automobile grâce à la réduction de hauteur du rond-point qui offre désormais une bien meilleure visibilité. Cette zone est également limitée à 30 km/h. « *C'est une grande satisfaction pour l'équipe municipale et nous en profitons pour remercier l'ensemble de nos partenaires pour leur écoute* », souligne Marc Servile, Adjoint délégué à la Sécurité et à la Protection.

Police municipale, Participation citoyenne et vidéo-protection

L'installation de la Police Municipale avec accueil du public au cœur du village est pérennisée. Les contraintes budgétaires générales des trois premières années n'ont pas encore permis d'accueillir **un quatrième policier municipal** mais il pourrait prendre ses fonctions en 2024. En attendant, le renfort d'un agent administratif a permis d'assurer l'accueil et de redéployer les missions de terrain.

Concernant le dispositif Participation citoyenne déjà très efficace, la mise en place de coordinateurs dans chaque quartier, à l'étude, pourrait permettre de le renforcer.

La poursuite de **l'installation de caméras de vidéo-protection** (fixes, dôme mobile sur 360° et VPI pour visualisation plaque d'immatriculation) démarrée en 2016 permet aujourd'hui de disposer d'un maillage complet du territoire caveiracois. Coût sur trois ans : 135 552,11 €.

Seuls les remplacements d'appareils au profit d'équipements dernière génération sont envisagés dans les prochaines années.

Plan communal de sauvegarde et signalisation dans le bourg-centre

Le plan communal de sauvegarde (PCS), au service de la protection des populations, qui contribue à la prévention des risques et la gestion des crises associées est à jour et fait l'objet d'un suivi constant pour être actualisé en fonction notamment des aléas géographiques (renforcement de la vigilance météo).

Un extrait du document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) a été déposé dans la boîte aux lettres de chaque Caveiracois.

Des travaux de signalisation et d'adaptation de la circulation dans le village seront réalisés prochainement. Renouvellement d'une grande partie des panneaux intra-urbains, mise en place de sens de circulation, de miroirs, de marquages au sol et de ralentisseurs. Enfin, **le passage en zone 30 de tout le village** pourrait être décidé, toujours pour la sécurité de tous.

GROUPE MAJORITE

Depuis son élection, Jean-Luc Chailan n'a eu d'autre ambition que d'impulser son « credo » pour notre village : redynamiser Caveirac en agissant toujours dans le sens de l'intérêt général pour assurer le bien-être de ses habitants.

L'action de la majorité municipale est ainsi tournée depuis trois ans vers la mise en œuvre d'un programme particulièrement riche proposé aux Caveiracois. Cette action s'appuie sur une réflexion cohérente et ambitieuse s'inscrivant encore pour les trois prochaines années dans le cadre d'une politique globale : amélioration des voiries, de la sécurité, projets d'aménagements urbains, mise en valeur de la richesse du patrimoine naturel et culturel de notre village, priorisation du bien-être des élèves, des familles, des habitants, de nos aînés à travers de nombreuses actions déjà effectives, fil rouge éco-citoyen, création d'animations, festivités diverses... ce bulletin mi-mandat met en relief une liste d'actions concrètes déjà bien longue en tout juste trois ans.

Pour autant, avoir l'honneur d'être élu à Caveirac, c'est aussi découvrir quasiment au quotidien une réalité qui impose, oblige à différer, voire même empêche : entre les lois anciennes, les lois nouvelles qui encadrent toujours plus, les exigences et les lenteurs administratives... sans compter, après deux

années de contraintes « covid », les dégâts causés par les inondations et une année de plus marquée par des difficultés économiques au plan national qui impactent gravement le budget municipal, il est bien souvent compliqué de faire, et parfois décourageant de ne pouvoir tout simplement pas faire.

En dépit de toutes ces difficultés, la majorité municipale n'a rien perdu de son dynamisme, de son engagement sans faille au service des Caveiracois, et n'aura de cesse d'inscrire le futur de notre village dans le cadre d'une politique toujours ambitieuse et réaliste.

Et parce que la réussite ne peut être que collective, il lui semble essentiel de pouvoir travailler en bonne intelligence avec les autres élus et les habitants dans le cadre d'une volonté commune essentiellement constructive... parce que Caveirac le vaut bien !

Les élus de l'équipe « J'aime Caveirac » vous souhaitent de profiter pleinement de cette qualité de vie qui confère à notre village le titre de « Village où il fait bon vivre ».

Bonne « rentrée » à tous !

J'AIME CAVEIRAC

GROUPE OPPOSITION

Nous voici à mi-mandat, une moitié a été faite l'autre reste à faire. Il y a eu des promesses ont-elles été tenues ? Lorsque l'on se promène dans les rues de Caveirac on se rend bien compte qu'il manque un nettoyage plus approfondi, les déchets traînent dans certaines rues, et cela pendant des semaines, les poubelles éventrées ne sont pas ramassées. Il y a des endroits où les crottes des animaux sont éternelles, il faudrait mettre un peu plus de sachets pour que les maîtres s'en servent. Les fossés ne sont pas nettoyés régulièrement, et débordent de déchets, de verres et autres les containers de verres ne sont pas régulièrement ramassés comme les containers de papier. L'entretien des arbres autour des résidences sur les trottoirs où la résine tombe sur les voitures. Certains quartiers semblent être oubliés

et laissés à l'abandon. Les obligations légales de débroussaillage, une campagne a été lancée en 2022 par la municipalité, mais qui n'a pas eu de suite cette année. Encore beaucoup de parcelles sont concernées. Quand on voit le drame de Grèce, notre commune pourrait subir la même chose. Ceci doit être pris en compte par les élus. A Caveirac il y a encore trop de constructions qui ne ressemblent pas à cette harmonie du bâti existant. L'urbanisation galopante et les futurs projets, vont bientôt prendre forme, même si l'état nous impose des logements sociaux il ne faut pas oublier que notre commune a une identité, et il ne faut surtout pas la défigurer, en acceptant, certains permis de construire.

CAP CAVEIRAC

Déjà trois années où nous, élus de l'équipe Imagine Caveirac, siégeons, aux côtés de la majorité, dans une dynamique constructive pour défendre l'intérêt de l'ensemble des Caveiracoises et des Caveiracois, fidèles à nos valeurs et aux projets que nous avons portés, et que vous avez été très nombreux à partager. A mi-mandat, notre déception est grande, comme pour beaucoup d'entre vous... Quel projet porte cette équipe pour Caveirac ? Le manque d'ambition et de réponses concrètes aux enjeux de demain nous inquiètent fortement. Le contexte social et économique ne peut pas en être la seule raison. Certains dossiers avancent grâce au travail d'élus et d'agents dévoués qui consacrent beaucoup d'énergie à leurs missions, nous ne pouvons que le reconnaître. Et après ? Caveirac

grandit, que nous le souhaitons ou non, et être aujourd'hui à la tête d'une commune de près de 5000 habitants nécessite de défendre des projets d'intérêt public ambitieux, pour que Caveirac garde son âme de village, tout en s'adaptant à son expansion galopante, malheureusement non-maitrisée. Nous espérons que les trois années qui s'ouvrent seront celles de la raison et que l'équipe J'aime Caveirac renouera avec le programme si éloquent et d'envergure qu'elle a défendu en 2020. Nous continuerons, comme nous le faisons depuis le début, à œuvrer pour l'intérêt collectif. Nous nous engageons, pour vous, pour nous tous, à rester vigilants et proactifs, car, notre seule ambition, c'est Caveirac.

IMAGINE CAVEIRAC



CAVEIRAC, un village TRÈS prisé !

Résider dans une commune où il fait bon vivre, quelle fierté pour ses habitants ! Et quelle reconnaissance pour notre village concerné par cette belle déclaration !

Pour Caveirac, ce n'est pas la municipalité mais l'association des Villes et villages où il fait bon vivre qui le dit ! Avec un palmarès mettant comme chaque année en concurrence les 34 820 communes de France métropolitaine et consacré à la qualité de vie, prenant en compte tous les aspects de la vie locale ; un palmarès qui ne s'appuie pas sur les déclarations des uns et des autres mais sur des critères objectifs qui le rende incontestable.

Ce sont ainsi 198 critères provenant pour l'essentiel de l'INSEE (qualité de vie, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité, attractivité immobilière...), dont 11 nouveaux critères parmi lesquels la protection de l'environnement, notamment la qualité de l'air, et la sécurité à l'échelle communale, qui permettent d'évaluer et de classer.

Pour ce cinquième palmarès, la commune de Caveirac progresse encore de 233 places et occupe ainsi la 1993^e place sur 34 820 communes à l'échelon national, la 18^e place sur 351 communes gardoises, la rendant ainsi éligible au label Villes ou villages où il fait bon vivre ! Symbole du rayonnement positif du bien vivre au sein de notre village, ce classement atteste des réelles qualités de notre commune ! Son attractivité et son dynamisme sont ainsi autant d'atouts qui profitent ensuite à chacun de ses habitants.

Un beau classement ainsi acquis grâce à un ensemble de facteurs positifs, dont l'implication quotidienne de ses habitants, le dynamisme de ses commerces et de ses associations !

Et que l'on doit aussi en partie à tous les efforts faits par la municipalité depuis trois ans pour offrir des services toujours plus nombreux à ses habitants (maison médicale, city stade, parking des écoles, future résidence senior, dynamisme du centre communal d'action sociale, ...) mais aussi à sa volonté de respecter l'ADN de notre village, son identité et ses traditions, tout en le mettant en phase avec les nouveaux usages et enjeux. Avec la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la mise en place d'un éclairage public à LED, la mise à disposition de composteurs, la sensibilisation au risque incendie, la désimperméabilisation à venir des cours d'école, la mise en place d'un chemin de randonnée qui promeut la connaissance et la préservation de son environnement patrimonial et naturel, Caveirac montre ainsi que l'écologie devient pour notre village une seconde nature !

Caveirac, un village prisé, notre village où il fait BON VIVRE... continuons à le faire, à le garder propre et accueillant en étant, chacun et chaque jour, toujours plus attentif aux règles de courtoisie, de tolérance, d'entraide, de respect du bien commun, du voisinage et de l'environnement, qui permettent de BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Nouvelle source de fierté pour Caveirac...

...grâce à l'un de ses habitants, **Monsieur Jacques Peyrolles**, qui a reçu le 15 avril dernier l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur pour avoir fait preuve de mérites éminents au service de la Nation ! Ce bel exemple de civisme, récompensé par la plus haute distinction française, mérite d'être particulièrement félicité ici !



État civil

Mariages



LE MONNIER Julien et
GIMENO Sophie
11 février 2023

NAUDIN Claude et NOUIS Myriam 4 juin 2022

ARTCANUTHURRY-CASTILLON Gérard et LAURENT Chantal
3 juin 2023

Naissances

FERRIGNO Léo	09/02/2023
MARRON Elise	17/03/2023
FONTANILLE Jules	04/04/2023
CARBASSE Héloïse	01/05/2023
WERGHEMMI Firdaws	12/05/2023

Décès

MIRABEL Nelly	27 juin 2022
RANCHARD Geneviève (née PEYSSON)	6 décembre 2022
PAILLET Annie	29 décembre 2022
OLLIER Janine (née ROCHER)	5 février 2023
SAUVAIRE Geneviève (née COLOMINA)	23 février 2023
STRETE NOVICH André	20 mars 2023
MAURY Pascal	30 mars 2023
MARTIN Simone (née DIDERJEAN)	23 mars 2023
BALLESTEROS Arlette (née BRUNET)	2 avril 2023
ROUSSELLE Jeanne (née BRIARD)	27 avril 2023
MOTTET Michel	30 avril 2023
MASSON Sonia (née COSTANZO)	23 mai 2023

La municipalité veut rendre ici hommage à Madame Sonia Masson qui est décédée le 23 Mai 2023.

Elle était ATSEM à l'école maternelle de Caveirac depuis plus de vingt ans. Douce, bienveillante, elle était connue de tous nos écoliers, dont beaucoup sont devenus adultes. Grande professionnelle, appréciée de tous, elle avait su accompagner chaque élève afin qu'il prenne plaisir à venir à l'école. Sonia vient de nous quitter trop vite.

Caveirac Magazine

Directeur de la publication : Jean-Luc Chailan

Rédaction : Florence Bennouar, Isabelle Mazay, Catherine Lapiere

Crédit Photographie : Isabelle Mazay, Florence Dussaut, Pixabay, Valérie Marinaro, Agnès Ghelfi, Catherine Lapiere, Sophie Denat, Sophie Gimeno, Mairie de Caveirac, Arcade

Imprimé par TRIO Impression Calvisson 04 66 68 03 90 (2200 exemplaires)

Création et mise en page : CraftCréations Caveirac 06 28 33 02 53 <http://graphistecraftcreations.com>